

LES ACTIVITES DE LA STRUCTURE

- Chants
- Lecture
- Activités manuelles
- Jeux de construction
- Peinture
- Parcours motricité
- Cuisine
- Maquillage
- Jardinage
- Jeux d'extérieur...



Moment de lecture

FESTIVITES ET OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR

- Carnaval avec l'école publique
- Fête de la musique
- Visite de l'école maternelle publique
- Pique-nique au Parc de Verdure
- Kermesse de fin d'année
- Spectacle de Noël
- Partenariat avec la bibliothèque...



Visite de l'école

▶ Horaires d'ouverture de la Crèche / Halte-Garderie :
Du Lundi au Vendredi, de 7h30 à 18h15.

▶ Horaires d'ouverture du Relais Assistantes Maternelles :
- Permanences téléphoniques, accueil et rendez-vous :
Lundi et vendredi de 14h à 16h30.
- Activités collectives : Mardi et Jeudi de 9h30 à 11h.



ASSOCIATION MULTI-ACCUEIL EN VALLEE DE LA PAYRE

Place du Bosquet

07210 CHOMERAC

04.75.65.17.92

lescoccinelles07@wanadoo.fr

ASSOCIATION MULTI-ACCUEIL EN VALLEE DE LA PAYRE

« LES COCCINELLES »

- CRECHE
- HALTE GARDERIE
- RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES



04.75.65.17.92

ALISSAS, CHOMERAC,
ROCHESSAUVÉ, ST LAGER
BRESSAC, ST SYMPHORIEN
SOUS CHOMERAC

▶ LA CRÈCHE
HALTE-GARDERIE
LES COCCINELLES



12 places pour accueillir vos enfants, âgés de **3 mois à 6 ans**, en journée ou de manière ponctuelle pour de la socialisation.



La Crèche travaille **en complémentarité** avec le Relais : le lien est établi au travers de moments conviviaux rassemblant les enfants et les professionnelles de la petite enfance.

.....

▶ L'ÉQUIPE DES
COCCINELLES

- **Natacha**, Directrice de la crèche et Animatrice du relais
- **Florence**, Adjointe de Direction
- **Séverine**, Auxiliaire de puériculture
- **Anne-Sophie**, CAP Petite Enfance
- **Morgane**, CAP Petite Enfance
- **Nelly**, Educatrice de jeunes enfants (Remplaçante adjointe de direction).
- **Muriel**, Agent d'entretien



▶ LE RELAIS
ASSISTANTES
MATERNELLES

Ce service gratuit est un lieu d'information et d'échanges pour les parents et les assistantes maternelles agréées.

Il a pour vocation de :

- ▶ **Soutenir** les familles dans leur choix de mode de garde, faciliter la mise en relation des parents et assistantes maternelles en tenant à jour l'offre et la demande d'accueil.
 - ▶ **Inform**er sur les démarches administratives, prestations, droits et devoirs des parents et assistantes maternelles.
 - ▶ **Encourager** la professionnalisation des assistantes maternelles en organisant des activités collectives hebdomadaires et des soirées thématiques sur la petite enfance.
-